Quiconque jeûne Ramadan en ayant foi et en espérant la récompense, ses péchés précédents lui seront pardonnés

Aboû Hourayrah (qu'Allah l'agrée) relate que Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : "Quiconque jeûne Ramadan en ayant foi et en espérant la récompense, ses péchés précédents lui seront pardonnés."
[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) informe que quiconque jeûne le mois de Ramadan en ayant foi en Allah, en déclarant véridique l'obligation du jeûne et ce qu'Allah, Exalté soit-Il, a préparé pour les jeûneurs comme abondantes récompenses et rétributions, tout en recherchant le Visage d'Allah, Exalté soit-Il, sans ostentation ni vanité, ses péchés passés lui seront alors pardonnés.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/4196

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee